



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2019

EDITO DU MAIRE DE MOULINS-SUR-TARDOIRE

Chers Habitants de Moulins sur Tardoiré,

J'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro de votre bulletin d'informations communales. Vous pouvez découvrir en couverture votre nouveau logo validé à l'unanimité par le conseil municipal.

Votre bulletin municipal est le fruit de la commission communication. Il est modifiable dans sa forme, et se veut centrer vers des informations communales en incluant la vie associative.

Chaque commission va vous présenter ses actions et ses travaux en fonction des orientations et des projets validés par le conseil municipal.

Depuis le mois de janvier, nous avons accompli un grand nombre d'actions. Ce premier semestre fut consacré à la mise en place administrative, informatique, sociale et financière de Moulins sur Tardoiré.

Nous adaptons le nouveau fonctionnement de notre commune nouvelle de façon à optimiser au maximum les ressources par rapport à la charge de travail.

Le rythme est assez soutenu car nous souhaitons, avec Vivian Varneau, accomplir les actions que nous avons annoncées lors des vœux. La solidarité, l'altruisme et l'équité sont notre socle.

Je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal, mais aussi les adjoints et les conseillers municipaux pour leurs implications. Je souhaite également la bienvenue à M. Mathieu JOLY. Il nous a rejoint le 2 mai au service technique, en remplacement de M. Yves VINET, qui après de longues années de travail a pris sa retraite bien méritée le 1^{er} janvier 2019 !

L'absence d'un agent technique durant 5 mois, des réparations sur les tracteurs, ainsi que des travaux sur nos bâtiments communaux suite à la grêle, nous ont fait prendre du retard dans le planning d'entretien de la commune. Cela n'est que temporaire et je sais que je peux compter sur votre tolérance dans cette phase de transition.

Comme certains d'entre vous, la commune attend toujours le rapport définitif de l'expert suite au sinistre du 4 juillet 2018. Après plusieurs relances, l'assureur nous a communiqué le 28 mai le montant de l'indemnisation totale concernant la salle polyvalente de Vilhonneur. Ce montant n'est malheureusement pas encore définitif car nous voulons faire valoir nos droits au vu de l'équipement de la salle.

De ce fait, les projets de reconstruction des salles polyvalentes avancent, pas aussi vite que nous le souhaiterions, car là aussi, la réglementation impose des délais. Nous avons également réalisé des dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat et du Département, afin de limiter autant que possible, le reste à charge financier pour notre commune. Pour ce second semestre, l'action sur les projets va se concrétiser.

L'appel d'offre « travaux » pour la salle polyvalente de Rancogne se termine fin juin. A l'issue, nous allons pouvoir retenir une ou des entreprises travaux pour un début de chantier en septembre. Le but est de la rendre disponible au plus vite. Les autres actions vous sont décrites dans les pages suivantes.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances d'été qui seront, je l'espère, bien plus reposantes que l'année dernière.

Yves Gonzalez-Rémartinez, Maire de Moulins sur Tardoiré et
Maire délégué de Rancogne

EDITO DU MAIRE DELEGUE DE VILHONNEUR

Et voilà, Moulins-sur-Tardoire est née, ce projet de fusion nous a mobilisé pendant de longs mois et a bien failli ne pas aboutir mais les convictions d'Yves Gonzalez et de moi-même ont permis de mener ce projet à son terme.

Certes, les tensions provoquées par les contrastes culturels et économiques sont réelles sur bien des territoires, comme elles le sont à l'échelle nationale. Mais par sa force évocatrice et grâce à son empreinte profonde dans les mémoires et les imaginaires, la commune rassemble plus qu'elle ne divise. Au plus fort des conflits, elle reste le premier pilier d'où jaillit l'arc républicain : le désir de vivre ensemble et de partager une histoire de chair et de pierres. La commune reste bien le patrimoine de tous et s'affirme, dans un contexte de forte crise des identités et des repères, comme un territoire qui fait sens et génère un sentiment d'appartenance. Cet attachement communal traverse tous les milieux : jeunes comme personnes âgées, ouvriers comme milieux plus aisés, urbain comme rural, gauche comme droite. La commune c'est un peu notre petite patrie et la mission des élus est avant tout de faire fonctionner ce service public avec le plus de transparence possible.

Etre au plus proche des habitants, avoir des projets, investir pour le bien de tous, tout en gardant la maîtrise du budget communal, c'est ce que nous faisons à Moulins-sur-Tardoire. J'arrive bientôt à la fin de mon deuxième mandat et je reste convaincu que la seule façon d'avancer c'est d'être soi-même et surtout ne pas attraper la grosse tête. Dans ce contexte il faut rester humble et honnête, la fusion Rancogne - Vilhonneur n'est pas le résultat d'une ambition particulière d'élus mais bien un processus de départ pour une nouvelle aventure communale.

Notre motivation première c'est le bien de tous.

Vivian Varneau, Maire délégué de Vilhonneur

MEMENTO

Horaires secrétariats mairie :

Rancogne : Mardi et vendredi de 14h à 18h.

Vilhonneur : Lundi, mardi de 14h à 17h.

Jeudi, vendredi de 9h à 12h.

Tél : 05 45 23 11 68

Adresse mail : secretariat@moulins-sur-tardoire.fr

ERRATUM



Lors de l'élaboration de la plaquette de présentation du nouveau conseil municipal nous avons constaté, après tirage, que M^r Roland Sarlange, adjoint en charge des bâtiments et de la voirie, avait été oublié. Nous lui réitérons toutes nos excuses pour cet oubli.

Recutement d'un agent technique

Suite au départ en retraite d'Yves VINET au 1^{er} janvier 2019, le conseil municipal a décidé de recruter un agent technique à temps plein. Depuis le 2 mai Monsieur Mathieu Joly a intégré l'équipe des agents techniques. Il aura notamment en charge la gestion technique de l'équipe.



Sensible et très attachée à la bonne circulation de l'information, l'équipe municipale vous propose de vous inscrire à notre liste de diffusion communale.

Il suffit de nous faire parvenir votre adresse mail à l'adresse suivante, en mentionnant votre nom et adresse :

information@moulins-sur-tardoire.fr

Cette liste de diffusion permet de transmettre uniquement des informations communales (message de prévention, vigilance météo,...). Il n'y aucune démarche commerciale, les envois s'effectuent en copie invisible et vous restez libre de vous désinscrire à tout moment.



La commission bâtiments s'est réunie deux fois, afin de faire un point précis sur l'état général des bâtiments de la commune de Moulins-sur- Tardoire.

Les logements communaux sont maintenant tous en état, les travaux de couverture, d'isolation et de réfection intérieure ont été réalisés par des entreprises locales, et pris en charge par les assurances.

La commission s'est aussi prononcée favorablement sur le choix de ne pas relouer le logement jouxtant la mairie de Vilhonneur. Cet espace pourrait être utilisé par la commune afin d'offrir un cadre de vie meilleur aux agents communaux. La mairie de Vilhonneur ne possédant pas de sanitaires intérieurs, il nous paraît important de remédier à ce problème. D'autre part, la mairie ne dispose pas de suffisamment d'espace de travail pour les commissions, la création de bureaux à l'étage va donc permettre de pouvoir travailler sur des espaces plus adaptés (grandes tables pour l'étude de plans voirie, bâtiment). La cuisine actuelle pourra être utilisée par les agents (prise de repas).

Dans un premier temps la réouverture d'une porte déjà existante entre l'ancienne école et le logement va permettre l'utilisation rapide de l'espace (travaux en régie).

Travaux prévus pour les polyvalentes

Vilhonneur :

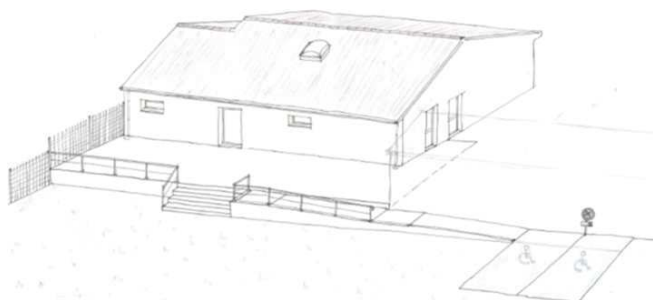


La commission s'est prononcée pour l'étude d'un possible agrandissement. Suite à la fusion de nos deux communes et au doublement de la population, il paraît judicieux de pouvoir offrir un espace plus important. Après un premier contact avec les Bâtiments de France, il

apparaît que seul un agrandissement sur la partie arrière soit possible. Au-delà de l'aspect technique de ce dossier, il faut prendre en compte le financement de ce projet. Le montant d'indemnisation de l'assureur couvre le coût des travaux pour une remise en état et non une reconstruction

complète pour augmenter l'espace d'accueil. Le reste à charge financier pour la commune ne sera pas négligeable. Le conseil municipal devra se positionner sur ce projet avec 2 possibilités : soit remise en état sans modification de surface soit reconstruction complète avec augmentation de surface.

Rancogne :



L'appel d'offres est en cours pour un commencement des travaux en septembre 2019.

La réfection du plafond suite à l'épisode de grêle du 4 juillet 2018 nous oblige à repenser l'isolation acoustique du bâtiment. Cela entraîne donc de revoir l'isolation des murs (qui n'était pas optimale) et le changement des menuiseries. En outre, une remise aux normes électriques et des travaux concernant le carrelage et la partie tisanerie seront effectués. Une ouverture sera réalisée sur la partie arrière qui donnera accès à une terrasse.

Travaux de voirie

Des travaux de voirie sont prévus sur Vilhonneur, un bicouche sera réalisé au Maine-Laquet et du point-à-temps sur différentes voies communales. Le Département procédera à la réfection du revêtement de la D109 entre Vilhonneur et Saint-Sornin.



Sécurité routière

L'installation de radars pédagogiques, au Châtaignier, est prévue début juillet afin de sensibiliser les automobilistes un peu trop rapides.

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CHEMINS



Depuis la loi de décentralisation du 22 juillet 1983, la préservation et la valorisation des paysages ruraux sont devenues des compétences confiées aux départements.

Le service en charge de l'environnement et des espaces naturels du département a été sollicité par la commune pour inscrire nos chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) pour protéger et pérenniser notre patrimoine.

L'échéancier de cette démarche est le suivant :

- Février 2019 :
 - o Délibération de principe du Conseil Municipal.
 - o Dépôt des dossiers de demandes de subvention pour la création de parcours de randonnée.
 - o Réunion de la Commission ENV/CR (Environnement et Chemins Ruraux).
- Mars 2019 :
 - o Validation du Conseil Départemental de la demande d'inscription
- Avril 2019 :
 - o Réunion de la Commission ENV/CR
- Automne 2019 :
 - o Inventaire exhaustif des chemins de notre territoire par les services du Département
 - o Réunion Commission ENV/CR
 - o Délibération du Conseil Municipal pour l'inscription de la totalité ou d'une partie de nos chemins au PDIPR
- Hiver 2019 :
 - o Réunion de la Commission ENV/CR
 - o Mise en forme des circuits de randonnées



Cette démarche engage la commune à maintenir en état tous les chemins qui seront inscrits au PDIPR et assure ainsi la continuité des itinéraires de randonnée. C'est dans ce cadre que l'entreprise Jérémie BREJOUX, domicilié à Corgnac sur le secteur de

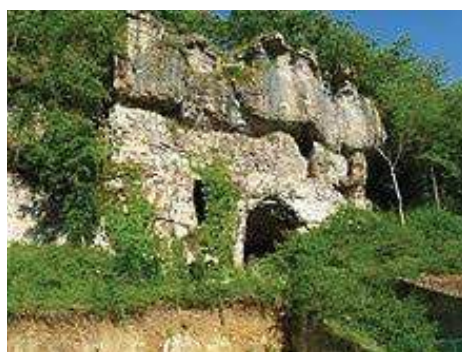
Rancogne, a été retenue pour la réfection de la seconde passerelle de La Forge datant des années 50.

Pour appuyer et soutenir cet engagement, la commission ENV/CR a imaginé les itinéraires de randonnée pour mettre en valeur les richesses de notre territoire. L'équipe a défini 5 circuits répartis de la façon suivante :

- Départ de la mairie déléguée de Vilhonneur :
 - o 1 boucle de 4.3 km (« Le circuit des passerelles »).
 - o 1 boucle de 9.3 km (« les hauts de Vilhonneur »).
- Départ de la mairie déléguée de Rancogne :
 - o 1 boucle de 4.4 km (« Le circuit des Fosses »).
 - o 1 boucle de 8.2 km (« le circuit de la vallée »).
- 1 grand parcours de 17.55 km couvrant l'ensemble de la commune.

Dans l'attente du retour de l'inventaire fait par le technicien du département, le groupe de travail propose également aux élus des actions d'amélioration de la gestion de nos chemins en termes de fonctionnement ou de matériel d'entretien pour permettre à la collectivité de pérenniser son patrimoine en phase avec une démarche de développement durable.

Merci aux membres de la commission pour leur engagement, leur implication et leur état d'esprit:

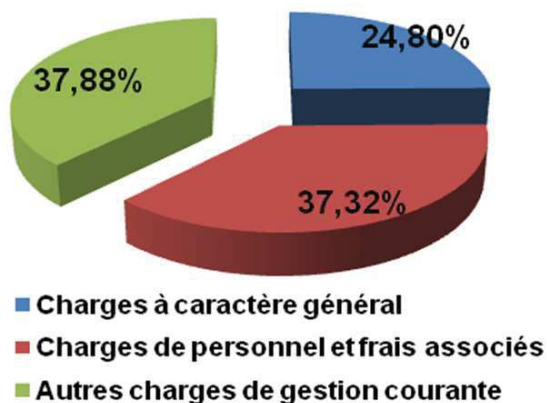


FINANCES

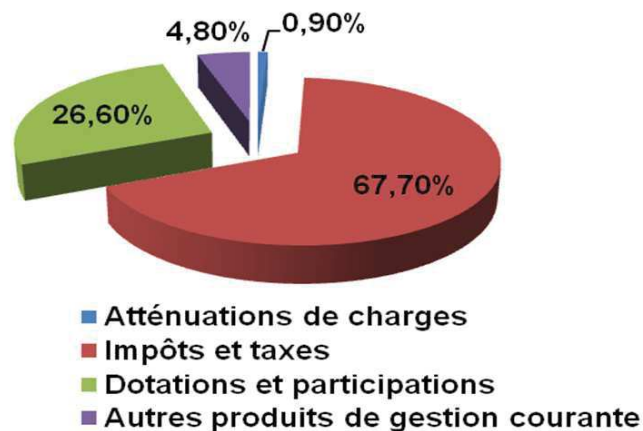
BILANS FINANCIERS 2018 :

RANCOGNE

Dépenses de fonctionnement
169 597,40 €



Recettes de fonctionnement
282 711,92 €



Investissement :

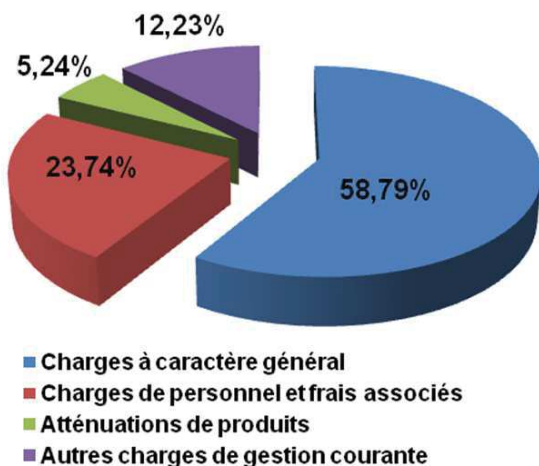
Dépense : 522 431,01 €

Recette : 382 106,30 €

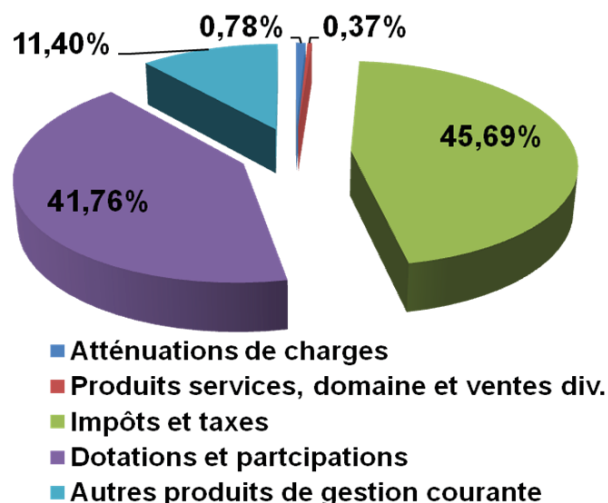
Résultat cumulé avec report 2017 : 389 637,24 €

VILHONNEUR

Dépenses de fonctionnement
216 494,04 €



Recettes de fonctionnement
277 682,83 €



Investissement :

Dépense : 33 204,39 €

Recette : 55 077,47 €

Résultat cumulé avec report 2017 : 199 931,63 €

Résultat cumulé des 2 communes : 589 568,87 €

BUDGET PREVISIONNEL 2019 :

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement doivent être équilibrées. Cela est valable aussi pour le budget investissement.

Fonctionnement : 831 315,69 € dont 335 303,48 € transférés à la section investissement.

Investissement : 852 663,86 €.

Suite à la fusion des 2 communes les dotations de l'état sont abondées de 5% par rapport à 2018 et cela pour 3 ans.

EMPRUNTS EN COURS :

Deux emprunts concernant 2 logements sur Vilhonneur :

Reste à rembourser : 25 682,58 € - (échéances : 2025 et 2028).

Un emprunt pour réalisation de travaux d'assainissement sur Vilhonneur :

Reste à rembourser : 22 279,96 € - (échéance : 2032).

FISCALITE 2019 :

Suite à la fusion de nos deux communes, les taxes d'habitation, foncières bâties et non bâties seront harmonisées.

- **Taxe d'habitation 2019 : 3,46 %.**



Taxe foncière bâtie et non bâties : inchangées en 2019. Le processus d'harmonisation débutera en 2020 sur une période de 6 ans. Ce qui donnera au final :

- **Taxe foncière bâtie : 9,78 %**
- **Taxe foncière non bâtie : 37,30 %**



C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

A) Qualification du CCAS et présentation des membres

Le CCAS est un établissement public administratif local agissant dans le domaine de l'action sociale. Il est rattaché à la commune, mais est géré par un Conseil d'Administration, et bénéficie de ressources propres.

Notre CCAS est composé des membres ci-après nommés :

- M. Gonzalez-Remartinez Yves, Maire, et de fait, Président de droit.
- M^{me} Précigout Brigitte, Adjointe et Vice-présidente.
- M. Biais Gérard
- M. Bonneau Loïc
- M^{me} Courbière Nathalie
- M^{me} Leprêtre Nathalie, Conseillère Municipale
- M^{me} Ratineau Sylvie, Conseillère Municipale
- M^{me} Raynaud Béatrice
- M^{me} Riffé Michèle, Conseillère Municipale
- M. Robert Rodolphe, Conseiller Municipal
- M. Tardieu Eric

B) Aides aux Familles

Suite à la création de la Commune Nouvelle de Moulins-sur-Tardoire, le CCAS a dû harmoniser les aides apportées aux familles par les communes de Rancogne et Vilhonneur avant la fusion.

■ Concernant les voyages scolaires :



Critères définis :

- Voyage d'une durée supérieure à deux jours.
- Un voyage par année scolaire.
- Jusqu'au 18 ans de l'enfant (année des 18 ans).
- **Aide d'un montant plafonné à 70 €.**

- **Concernant les activités extrascolaires (sportives, culturelles, loisirs)**

Critères définis :

- Une activité par année scolaire.
- Jusqu'au 16 ans de l'enfant (année des 16 ans).
- **Aide d'un montant plafonné à 50 €.**



Les conséquences psychologiques et matérielles de l'événement climatique du 4 juillet 2018 perdurant, les membres du CCAS sont toujours à votre écoute, pour vous conseiller et vous soutenir en toute confidentialité.

C) Repas des Aînés

Pour cette année 2019, celui-ci se déroulera le 29 septembre, à la salle des fêtes de Bunzac, que la municipalité met à notre disposition gracieusement.

L'âge retenu permettant aux administrés de participer est à partir de 65 ans (dans l'année), comme précédemment sur les communes de Rancogne et Vilhonneur.

Si vous souhaitez nous rencontrer, veuillez contacter les secrétariats de mairie des sites de Rancogne ou Vilhonneur. Les secrétaires Agnès et Karine sauront faire diligence pour nous joindre.



ASSOCIATION F.L.P.A.

FOYER LOISIRS ET PLEIN AIR

Le Foyer Loisirs et Plein Air (FLPA) de RANCOGNE est une association née en 1977. Elle compte aujourd'hui une trentaine de bénévoles qui pour certains œuvrent depuis plus de quarante ans pour proposer sept animations par an minimum plus des journées exceptionnelles en fonction de l'actualité sportive (retransmission sur écran géant pour les coupes du monde de football, rugby...). Nous proposons également une bibliothèque, ouverte deux après-midi par semaine ainsi que de la gymnastique volontaire une fois par semaine. Depuis les intempéries de grêle, nous nous efforçons de continuer ces activités. La gymnastique volontaire se déroule depuis ce 4 Juillet 2018 à BUNZAC. La Bibliothèque a pu réouvrir ses portes en Janvier 2019 dans les locaux d'origines à RANCOGNE.

Le 19 Janvier, l'association réunie en assemblée générale, a fait le bilan de l'année passée et préparé le programme de celle à venir. Les rapports (moral, d'activités et financier) ont été adoptés à l'unanimité. Ci-dessous, vous trouverez le planning 2019 :

- Concours de belote : 17 février 2019 (38 équipes à BUNZAC).
- Repas choucroute avec animation musicale : 06 avril 2019 (154 personnes à RIVIERES).
- Repas champêtre de la St-Jean avec animation musicale en plein air : Samedi soir 29 juin 2019 (à RANCOGNE, les vieilles vignes).
- Véhicules d'Antan : Dimanche 30 juin 2019 (à RANCOGNE, les vieilles vignes).
- Rallye touristique : 21 juillet 2019 (Repas du soir à RANCOGNE).
- Bric à Brac : 4 août 2019 (à RANCOGNE, les vieilles vignes).
- Repas Fruits de mer avec animation musicale : A définir en Octobre 2019 (Recherche de salle des fêtes en cours).

Pour la septième année consécutive, notre manifestation phare est la journée « Véhicules d'antan » le dimanche 30 juin, lendemain du repas de la Saint Jean. Afin d'élargir le rayonnement de cette manifestation sur la communauté de communes, le matin entre 150 et 200 voitures et tracteurs

parcourrons en cortège les routes de RANCOGNE, PRANZAC, CHAZELLES, SAINT GERMAIN DE MONTBRON, GRASSAC, CHARRAS, MAINZAC, SOUFFRIGNAC, MONTBRON, ORGEDEUIL, SAINT SORNIN, YVRAC et MARILLAC.

L'après-midi, nous attendons plus de 2000 personnes pour l'exposition et la présentation des véhicules avec concours d'élégance. De nombreuses activités seront proposées : exposants de pièces, tours en calèche, démonstration de labour...

Pour les différentes manifestations, vous pouvez vous inscrire par téléphone au 06 33 53 06 96 ou au 06 78 32 11 87. L'équipe du FLPA sera heureuse de vous accueillir dans une ambiance conviviale et bucolique pour vous faire oublier les tracas du quotidien le temps d'un bon moment à vivre tous ensemble.





L'association L'Enchantié a été créée en septembre 2011.

Depuis cette date, grâce à l'action de ses bénévoles et à diverses aides financières (mairies, département, communauté de communes etc...) elle a offert une programmation de 7 à 10 spectacles chaque année : théâtre, musique classique, jazz, musiques du monde, spectacle pour les enfants des écoles, etc...à un public venant pour moitié des environs (10 km) et pour l'autre moitié du Grand-Angoulême et de Dordogne.

Nos statuts indiquent :

"L'association a pour but le développement d'initiatives culturelles en milieu rural et l'accueil en résidence d'artistes et de créateurs".

L'association souhaite :

- "être un lieu d'échanges, d'accueil, de rencontres, de partage et soutenir des manifestations et des animations culturelles;
- contribuer au développement d'une dynamique locale, principalement dans le domaine artistique et culturel, en partenariat avec les acteurs locaux, notamment en organisant différentes manifestations;
- engager des démarches pour accompagner et soutenir les artistes pour la mise en œuvre de leurs projets : financement, communication, publications, expositions..."

Pour la saison 2018-2019, nous avons programmé 7 manifestations dont **dimanche 19 mai à 17h à la salle des Fêtes de Vouthon :**

"La Poutine de Janine"

Questionnement en miroir sur l'immigration aujourd'hui, vécue en France et aux USA, sous l'angle de l'alimentation et de la cuisine.

Le spectacle sera suivi d'une rencontre et de dégustations de plats préparés par des migrants.

Face aux difficultés générées par le non-renouvellement de l'équipe de bénévoles, aux incertitudes financières et aux conséquences de la grêle du 4 juillet, une Assemblée générale extraordinaire aura lieu dans l'été et décidera de l'avenir de l'association.

ASSOCIATION V.A.L

Vilhonneur Amitié Loisirs

Cette association, créée en 2004, rassemble une quarantaine d'adhérents. Chaque mardi après-midi, tous ceux qui le désirent et qui le peuvent, se retrouvent à la maison des associations de Vilhonneur, derrière la mairie (c'est l'ancienne cantine de l'école). Lumineuse, confortable et accueillante, cette pièce devient un lieu de rires, de jeux, d'insouciance et de partage pendant quelques heures. Chaque habitant de Moulins-sur-Tardoire peut bien entendu rejoindre cette joyeuse équipe.

La principale ressource financière de V.A.L., est le bric-à-brac de septembre (le dimanche 15 pour cette année).

L'adhésion est de 10 € par an. Etant donné la difficulté de déplacement de plusieurs de nos membres, les sorties en bus ne sont plus possibles, mais un repas de fin d'année, un pique-nique en été, la galette ... permettent de se retrouver tous ensemble et de passer de très bons moments.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Michèle Riffé, présidente de l'association (05.45.62.26.37 ou 06.71.38.68.44).



ASSOCIATION ACPG CATM TOE OPEX

Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants
Algérie, Tunisie et Maroc, et Opérations Extérieures



Le 08 mai, à l'occasion de la célébration du 74^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, une trentaine de personnes ont bravé la pluie pour assister à la cérémonie commémorative au monument aux morts de Vilhonneur. A l'issue des dépôts de gerbes et des discours, tous les participants se sont retrouvés dans la salle de la

mairie pour un prendre le verre de l'amitié.

Contact : M^r Jean ROY - tél : 05 45 23 11 67

ASSOCIATION UNCAF

Union National des Combattants en Afrique du Nord

Le 8 mai 1945, le général de Gaulle annonce la Victoire des Nations Unies, qui est aussi la Victoire de la France. Il rend hommage au courage, à l'abnégation et au sacrifice de celles et ceux qui ont rendu Honneur et Gloire au drapeau français, honneur à notre peuple que des épreuves terribles n'ont pu réduire, ni fléchir. C'est la victoire de tous ceux qui ont œuvré pour que l'emporte la Justice et la Liberté.

Ce 8 mai 2019, 74^{ème} commémoration de l'armistice, sur le site de Rancogne, M. Serge Bonnin, président des Anciens Combattants, portant la gerbe de fleurs, M^{me} Brigitte Précigout, adjointe au Maire, précédés des porte-drapeaux (les 2 fils de M^r Briquet), s'avancent vers le monument aux morts au rythme du Chant des Partisans.

Malgré une pluie incessante, le détachement des sapeurs- pompiers et la foule fidèle prennent place face au monument.

M. Pierre Brachet et M. Philippe Laillault citent les noms des soldats morts pour la France. L'assemblée leurs rend hommage en respectant la minute de silence.

M^{me} B. Précigout prononce avec ferveur le discours officiel.

La Marseillaise retentit sur la place et vient clore ce moment solennel.

Un grand merci à M. Alain Nannan et sa compagne pour la diffusion des hymnes nationaux

Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité sur les 2 sites de Rancogne et Vilhonneur.

Contact : Mr BONIN – tél : 05 45 23 98 79

SOCIETE DE CHASSE (Rancogne)



La société de chasse de Rancogne organise son traditionnel repas, avec sanglier à la broche, le 7 juillet 2019. Prix du repas 20 €.
Pour la réservation, veuillez contacter Monsieur MOULIDIER au 06 86 56 20 81.

ASSOCIATION LILIPUTIENS



« Les Liliputiens » est une association d'aéromodélisme, affiliée à la Fédération française d'aéromodélisme, reconnue d'utilité publique, qui a pour vocation de pratiquer l'aéromodélisme dans toutes ses formes (avions, hélicoptères, planeurs, drones,...).

Venez nous découvrir les samedis après-midi et dimanches après-midi (en fonction de la météo) dans un petit coin de verdure, perdu dans la campagne au lieu dit « les Brûlés » à Vilhonheur. Un moteur démarre, un avion s'envole. Ce sont Les Liliputiens qui font voler leurs modèles réduits. Il y a de tout : des gros, des petits, des avions, des hélicos, des drones, des trucs bizarres, et surtout, de la bonne humeur.

Notre association compte actuellement une vingtaine de membres.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président, Pascal au 06 28 49 40 13.

En 2018 l'association a créé une section danse :



La section danse des Liliputiens de Vilhonheur reprendra ses activités à partir de Janvier 2020. Toutes personnes intéressées seront les bienvenues et peuvent contacter le 06 30 08 42 34.

La maison de services au public a pour mission de vous accueillir, de vous informer, de vous conseiller et de faciliter vos démarches administratives. Il s'agit d'un service gratuit et confidentiel.

Grâce à une coopération des partenaires et une mise en commun des moyens, la Maison de Services au Public (MSAP) assure la présence des services publics et un relais avec l'ensemble des partenaires :

- **Préfecture** : Certificat d'immatriculation, permis de conduire, carte d'identité, passeports ...
- **Trésor Public** : Déclaration de revenus, payer les impôts, taxes, édition de documents ou justificatifs fiscaux, changements de situation.
- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie** : attestations de droits, suivre les remboursements et les paiements d'indemnités journalières, changement de situation, demander une carte vitale ou une carte européenne d'assurance maladie.

Les permanences :

- **Espace Emploi du Carrefour Insertion Développement Initiatives locales (CIDIL)**. Les lundis de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous de préférence.
- **Caisse Primaire d'assurance Maladie (CPAM)**. Les mardis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h30.
- **Architecte et Conseiller Info Energie du Conseil d'architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Charente (CAUE)**. Un mercredi par mois de 9h à 12h sur rendez-vous.
- **Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)**. Le 3ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 sur rendez-vous auprès de l'ADIL (05.45.93.94.95).
- **UFC – Que Choisir**. Le 1er mardi de chaque mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
- **Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT)**. Par visioconférence et sur rendez-vous pris 15 jours en amont.

Contacts et horaires :

msap@rochefoucauld-perigord.fr

Tél : 05 45 63 12 10

1 avenue de la gare

16110 LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS

Horaires : **Lundi** 13h00-14h00 (sur rendez-vous) et 14h00-18h30. **Mardi et jeudi** 13h30-17h00. **Mercredi** 8h30-12h00 et 13h30-17h00. **Vendredi** 8h30-12h00 et 13h30-16h30.

RPI Saint-Sornin - Vouthon – Rancogne

Vilhonneur - Orgedeuil



Suite aux intempéries du 4 juillet 2018, l'ensemble des couvertures en tuiles de l'école de St Sornin ont été détruites. Des infiltrations d'eau ont ensuite dégradé la plupart des plafonds. Plusieurs d'entre eux ont été totalement démontés.

L'ensemble du matériel de chauffage a aussi été déposé.

Les enfants sont accueillis depuis septembre 2018 dans des structures modulaires à l'arrière de l'école, mais cette situation n'est pas très confortable et coûteuse pour la collectivité (environ 6000€ TTC / mois, coût d'installation et de désinstallation en sus).



L'école étant à reconstruire dans sa quasi-totalité, la communauté de communes, en lien avec les communes de St Sornin, Vouthon et plus globalement les communes du RPI (Rancogne, Vilhonneur, Orgedeuil), a envisagé 3 hypothèses de reconstruction :

- Reconstruction à l'identique de St Sornin
- Reconstruction à l'identique de St Sornin et construction de classes supplémentaires pour accueillir les effectifs de Vouthon
- Construction d'un bâtiment neuf regroupant l'ensemble du RPI

Au vu des chiffrages présentés et des échanges, l'exécutif de la communauté de communes a souhaité s'orienter vers une autre hypothèse consistant à améliorer l'école actuelle de St Sornin et permettant l'éventuel regroupement de Vouthon à court ou moyen terme. Ce qui a été validé par le conseil communautaire

Cette hypothèse prévoit la démolition de plusieurs bâtiments : dortoir/ALSH maternels, 2 classes de maternels, vestiaire, salle informatique, bureau enseignants, préau. La partie récente (ALSH primaires et classe CP) sera donc maintenue et rénovée.

Deux modes de construction sont envisagés :

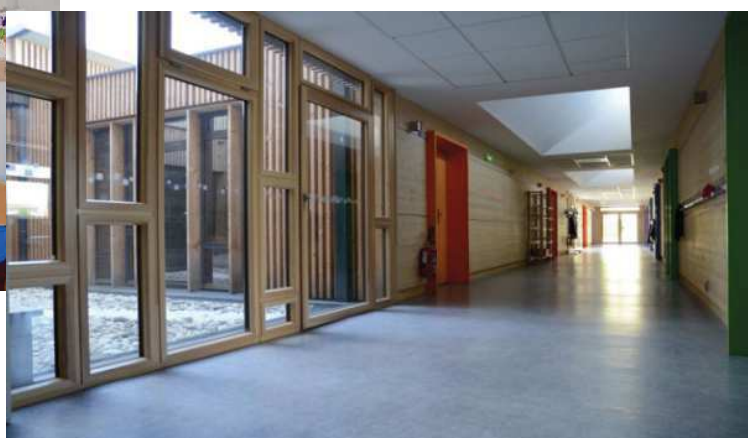
- Construction traditionnelle (délai 24 mois)
- Construction modulaire (délai 13 mois)

Au vu des délais et du coût, le conseil communautaire a opté en fin d'année 2019 pour une construction modulaire avec pour objectif de fin de chantier septembre/octobre 2019.

A ce jour plusieurs réunions techniques ont eu lieu en associant les enseignants et les représentants de parents d'élèves.

A ce jour l'objectif de fin de chantier initialement prévu fin 2019, a été repoussé début 2020. Les enfants feront donc la rentrée 2019/2020 dans les structures modulaires actuelles.

Exemples de constructions modulaires :



CENTRE DE LOISIRS

Communauté De Communes

ACCUEIL DE LOISIRS L'ILOT LOISIRS

Structure d'accueil destinée principalement aux enfants âgés de 3 à 12 ans toutes les activités sont animées par du personnel compétent sous la codirection d'**Aurélie MICHELET-GAUTRAUD** et **Florence DUCHARLET**.

Tél : 06.73.74.16.26 ou à l'Antenne de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord (1 Avenue de La Gare, BP 500 14, 16110 La Rochefoucauld) : 05.45.63.14.73. mail : alsh@rochefoucauld-perigord.fr

VACANCES d'ETE : site unique sur l'école de TAPONNAT

ACCUEIL DE LOISIRS LES MOMES DU COIN

Structure d'accueil destinée principalement aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30, avec également un accueil à Montbron et Marthon. La journée se passe principalement à Montbron. Après un accueil des familles à Marthon de 7h00 à 9h00, un bus amène les enfants à Montbron. Le retour à Marthon se fait également en bus vers 17h30, suivi d'un accueil des familles jusqu'à 18h30.

Renseignements **Dominique COMPAGNON** 24, avenue du groupe scolaire 16220 MONTBRON tél : **05 45 23 97 18** ou **07 60 61 21 67**

Mail : d.compagnon@rochefoucauld-perigord.fr

lesmomesducoin@rochefoucauld-perigord.fr

PISCINES :

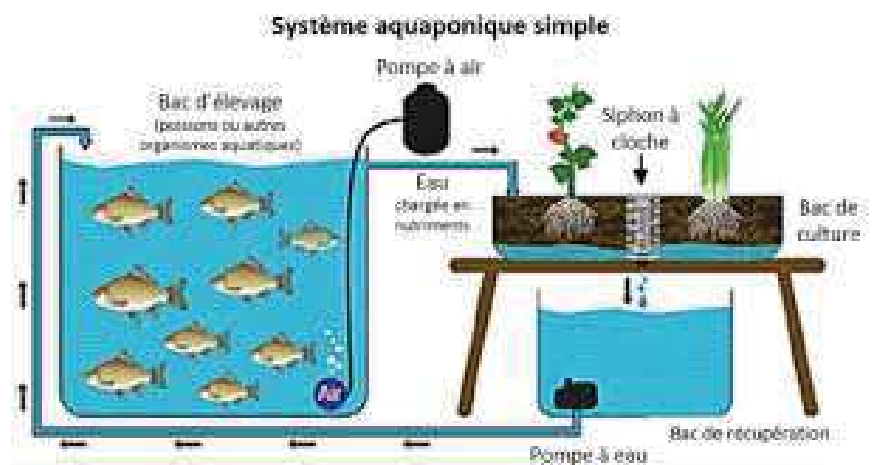
Piscine de Montbron Tél : 05 45 23 60 16	Piscine de La Rochefoucauld en Angoumois Tél : 05 45 62 01 25
De fin mai à début Juillet : Mardi, jeudi et vendredi piscine fermée Mercredi, samedi et dimanche : 14h30 à 20 h.	De début juin à début juillet : Mercredi : 14h30 à 19h30 Samedi : 10h-13h15 et 15h-20h
De début juillet à fin août : Lundi : Piscine fermée Mardi à vendredi : 14h30 – 20h Samedi et dimanche : 10h – 12h et 14h30 – 20h	De début juillet à fin septembre : Du lundi au vendredi : 10h – 13h15 et 14h30 – 20h Samedi : 10h – 13h15 et 14h30 – 19h30 Dimanche, jours fériés : 10h – 12h30 et 15h –
Enfant (moins de 6 ans) : 1,10€ Abonnement 10 entrées : 8,75€ Enfant (6 à 12 ans) : 1,55€ Abonnement 10 entrées : 12,50€ Adulte : 2,35€ Abonnement 10 entrées : 20,50€ Visiteur : 0,70€	Enfant (moins de 6 ans) : 1,00 € Abonnement 10 entrées : 7,40 € Enfant (6 à 14 ans) : 1,75 € Abonnement 10 entrées : 13,90 € Adulte : 2,35 € Abonnement 10 entrées : 18,50 €

LE POTAGER DES POISSONS

Ferme aquaponique

Nous y sommes !

Après plusieurs mois de chantier, l'eau commence à couler dans les bassins des poissons. Les rivières de culture se remplissent. Les semis de saison sont plantés. Il faut à présent patienter encore que la magie de la nature opère que les légumes poussent et consomment les nutriments apportés par les poissons. Cet écosystème, fort des éléments de la nature, au service l'un de l'autre, où rien n'est perdu. Les plantes (légumes) au service des poissons et réciproquement.



Nous pourrons prochainement, en commercialisation, vous servir à partir du mois d'août si bien sûr dame nature ne nous joue pas des tours.

Pour toutes informations complémentaires (ou visites) :

Contactez-nous : 07 60 06 23 03 – contact@lepotagerdespoissons.fr

Suivez nous sur Facebook // Google : Le Potager des Poissons.

Les Gouttes, 171 route des grands fossés.



BALADES DU VENDREDI

Principe des balades du vendredi

Ces animations vous sont proposées par la CDC La Rochefoucauld - Porte du Périgord et les élus des communes membres.

Le circuit d'environ 7 km permet de découvrir le patrimoine local tout en se promenant.

L'encadrement est assuré par les élus et par les associations participantes.



Rendez-vous à 19h30 - Départ 20h00
Retour à 21h30 - 22h00

Les randonnées se termineront par une petite collation offerte par la commune visitée.
(EN CAS D'INTEMPÉRIES, LA BALADE SERA ANNULÉE)

La commission culture, association et tourisme de la CdC, organise depuis plusieurs années en juin, juillet et août des balades (environ 7km) dans des communes de la CdC. Ces « balades du vendredi » permettent à chacun de découvrir le patrimoine et curiosités des communes. Pour cette édition 2019, les visites concerneront les communes de Pranzac, Orgedeuil, Yvrac et Malleyrand, La Rochette, Marillac-le-Franc, Souffrignac, Rivières, Agris, Marthon, Feuilleade et Moullins-sur-Tardoire. La commune, en partenariat avec le CdC, a organisé une balade le 15 Juillet 2019. Ces balades attirent

de plus en plus de personnes (plus de 200) qui apprécient les explications de Christian Vallée sur les différents monuments historiques que comptent les différentes communes.

Le 30 août la balade se fera sur notre belle commune avec au final un repas pris en charge par la CdC.

Vous trouverez toutes les informations concernant ces balades sur les flyers que vous avez dû recevoir fin mai qui sont aussi disponibles dans les secrétariats des mairies.

